

A LIRE AVANT D'ENTAMER LA PROCEDURE EN LIGNE

Nous vous remercions de :

- Lire attentivement la liste de FAQ proposée par notre service : <http://www.uclouvain.be/508686.html>
- Prendre connaissance du programme d'études qui vous permettra de cibler l'offre pour laquelle vous souhaitez introduire une demande d'inscription : www.uclouvain.be/programme-etudes-2015.html
- Prendre connaissance de la page www.uclouvain.be/14095.html afin que vous puissiez définir si vous êtes ou non assimilable à un étudiant belge.
- Si vous êtes intéressé(e) par les bacheliers suivants : **kinésithérapie et réadaptation, médecine vétérinaire, logopédie, médecine ou sciences dentaire**, nous vous invitons à prendre connaissance de la procédure particulière de demande d'inscription pour ces filières contingentées www.uclouvain.be/22310.html .
- Prendre connaissance des dates limites d'introduction de votre demande en ligne en fonction du profil auquel vous appartenez : www.uclouvain.be/14041.html
- Préparez tous les justificatifs de vos études (tous vos diplômes et tous vos relevés de notes) et activités antérieures autres (travail, chômage, maladie, voyage, cours privés,). Chaque année académique devra être justifiée.
- Prendre connaissance du coût des études que vous souhaitez entreprendre et que vous devrez supporter : www.uclouvain.be/inscription-tarifs.html . A ces coûts s'ajoutent ceux liés aux études, au logement et à la vie quotidienne : www.uclouvain.be/353491.html

Le Service des inscriptions de l'UCL